

3

L'Aide pour le commerce et les objectifs de développement durable

Le présent chapitre étudie le rôle de l'Aide pour le commerce s'agissant de promouvoir le développement durable et d'aider les pays en développement à répondre à des problèmes nouveaux comme la gestion de la transition vers une économie sobre en carbone et l'accélération de la transformation numérique. Il indique comment les questions de durabilité ont été intégrées dans les projets et les programmes de l'Aide pour le commerce, et souligne la contribution de l'Aide pour le commerce à divers objectifs de développement durable (ODD), y compris les ODD relatifs à l'égalité entre les sexes et à l'action climatique.

3.1. L'Aide pour le commerce permet de mobiliser des ressources et d'accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable

L'Aide pour le commerce a aidé à atténuer les effets de la crise de la COVID-19 et contribué à la reprise en soutenant le commerce et l'investissement internationaux. Au-delà de cette crise, elle pourra aussi être mobilisée pour répondre à des problèmes nouveaux et s'adapter à l'évolution rapide de la situation du commerce et de l'investissement. D'après les données recueillies lors de l'activité de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce pour 2022, le rôle et les priorités de celle-ci évoluent et accordent une place croissante aux objectifs de développement durable, au-delà de la promotion des exportations et de la facilitation des échanges. Des tendances de la période récente comme la demande d'action face aux changements climatiques, la transformation numérique des économies et les appels à une plus grande inclusivité des économies ont été des facteurs importants à l'origine de cette évolution. C'est dans ce contexte que les flux de l'Aide pour le commerce sont évalués dans le présent chapitre, qui illustre par divers exemples la façon dont le rôle de l'Aide pour le commerce évolue et en quoi celle-ci peut aider à relever certains des principaux défis du XXI^e siècle.

En septembre 2019, le Secrétaire général de l'ONU a invité tous les secteurs de la société à se mobiliser pour une "décennie d'action" à trois niveaux en faveur des objectifs de développement durable (ODD): i) une action mondiale visant à susciter davantage de volonté politique, à dégager plus de ressources et à mettre au point des solutions plus intelligentes en faveur des ODD, ii) une action locale consistant à réorienter les politiques, les budgets, les institutions et les cadres réglementaires des gouvernements, des villes et des autorités locales, et iii) une action citoyenne, qui, sous l'impulsion des jeunes, de la société civile, des médias, du secteur privé, des syndicats, des milieux universitaires et d'autres parties prenantes, initierait un mouvement irrésistible de transformation (ONU, 2022) (UN, 2022_[1]). La Décennie d'action a débuté par une crise mondiale qui crée des difficultés importantes à la réalisation du Programme 2030. Dans ce contexte, les appels invitant à accélérer la recherche de solutions durables à tous les grands problèmes mondiaux conservent toute leur pertinence. L'Aide pour le commerce peut apporter une contribution importante à cet effort mondial et être mise pleinement à profit pour aider à remédier au déficit de financement, à promouvoir des partenariats inclusifs et à encourager les transformations nécessaires pour que les ODD soient atteints.

3.1.1. L'Aide pour le commerce et la mobilisation de ressources pour les ODD

Avant la pandémie de COVID-19, le déficit de financement des investissements nécessaires pour atteindre les ODD dans les pays en développement était estimé à 2 500 milliards d'USD par an. Il a été estimé au début de 2021 que ce déficit avait augmenté d'au moins 50% pour atteindre 3 700 milliards d'USD en 2020 (OCDE, 2020) (OECD, 2020_[2]). Les flux de financement extérieur vers les pays en développement ont augmenté en 2020 après avoir sensiblement diminué en 2019. Toutefois, il n'avaient toujours pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie fin 2020. En outre, les pertes en production intérieure et en ressources extérieures peuvent avoir des répercussions à long terme, y compris faire perdre des emplois, des investissements productifs et des capacités, et faire augmenter les tensions sur la dette ce qui peut menacer la stabilité économique et financière.

Si le montant annuel d'environ 200 milliards d'USD¹ de l'aide publique au développement (APD) risque de ne pas suffire à combler le déficit de financement, l'APD reste une source de financement importante pour les pays en développement, en particulier pour les pays à faible revenu. Les travaux de l'OCDE sur le financement de la transition ont montré que les sources de financement des pays évoluent à mesure qu'ils franchissent les étapes du développement². En 2019, l'APD a représenté 63% des apports extérieurs des pays à faible revenu, contre 37% de ces apports dans les pays à revenu moyen inférieur et 20% dans les pays à revenu moyen supérieur (OCDE, 2019) (OECD, 2019_[3]). L'Aide pour le commerce représente une part considérable de l'APD. Si la part des versements a légèrement diminué en 2020 du fait que des

ressources importantes ont été allouées aux activités liées à la COVID-19, dans des secteurs (comme la santé) qui ne relèvent pas de l'Aide pour le commerce, celle-ci représentait toujours 22% du total des versements et 26% des engagements au titre de l'APD en 2020.

Au cours des dernières années, l'accent a été mis de plus en plus sur la mobilisation de tous types de ressources pour les ODD. Le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement souligne le rôle du secteur privé dans ce programme et le fait qu'il importe d'utiliser le financement international public pour faciliter la mobilisation de ressources supplémentaires provenant d'autres sources, aussi bien publiques que privées. Il indique que l'APD peut être utilisée pour libérer des fonds supplémentaires par un financement mixte ou groupé et pour atténuer les risques, notamment en ce qui concerne les investissements d'infrastructure et autres qui soutiennent le développement du secteur privé (ONU, 2015) (UN, 2015^[41]).

Dans ce contexte, on notera que le financement public du développement lié au commerce, au-delà de l'APD, a augmenté, et a contribué avec l'Aide pour le commerce à mobiliser des ressources supplémentaires dans les secteurs liés au commerce. Les engagements et les versements au titre des autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce ont augmenté ces dernières années, le montant des versements atteignant 44 milliards d'USD et celui des engagements 87 milliards d'USD en 2020 (Figure 3.1). Par ailleurs, des données récentes de l'OCDE ont permis d'en savoir plus sur le rôle du financement public du développement dans la mobilisation de ressources privées pour le développement. Elles montrent que sur la période 2012-2020, 86,6% des ressources mobilisées auprès du secteur privé ont concerné des secteurs liés au commerce, et que ces ressources ont progressé en moyenne de 16,3% par an (Figure 3.2).

Figure 3.1. Autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce, 2006-2020

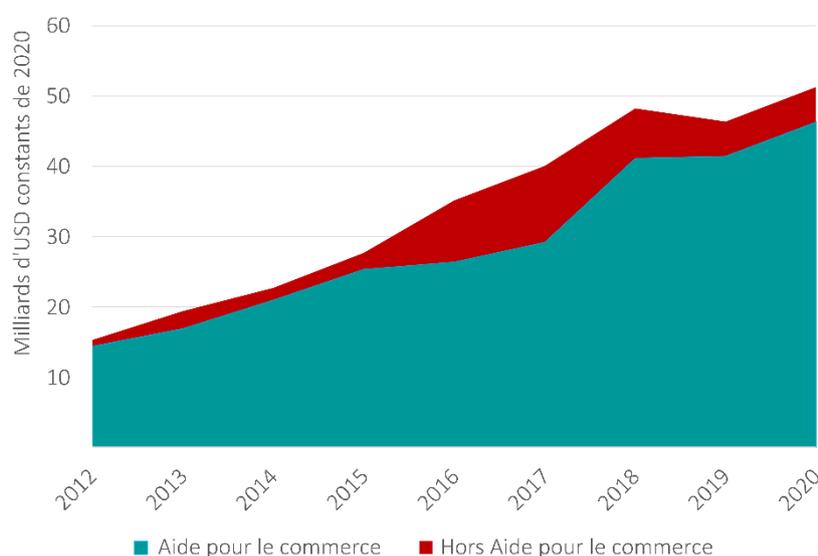
Milliards d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

Figure 3.2. Ressources privées mobilisées dans des secteurs liés au commerce, 2012-2020

Milliards d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

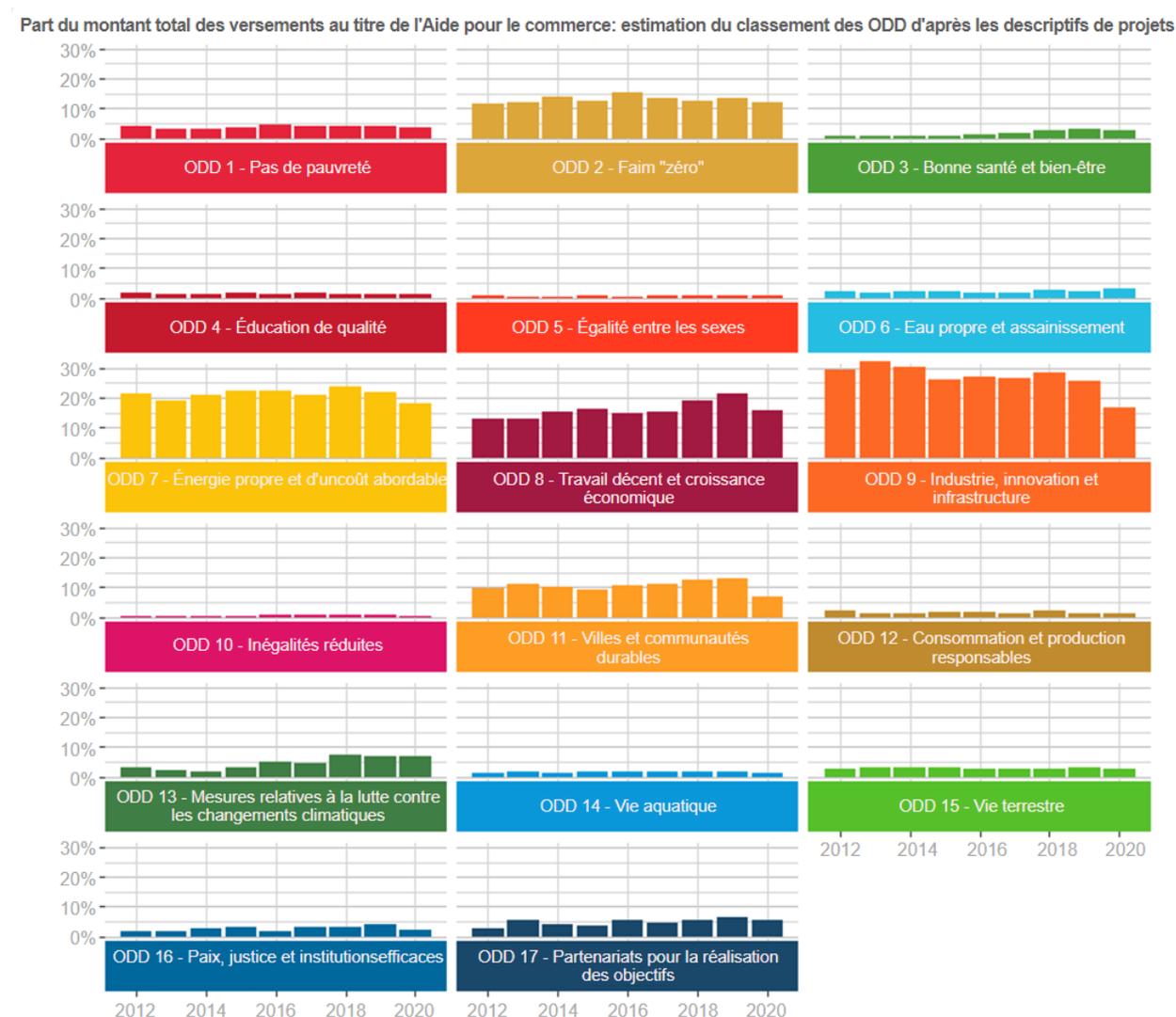
3.1.2. Alignement des flux d'Aide pour le commerce sur les ODD

Il est essentiel de veiller à ce que toutes les ressources mobilisées contribuent le plus largement possible aux ODD de façon à en optimiser l'efficacité et à réduire le déficit de financement (OCDE, 2020) (OECD, 2020^[2]). Le rapport 2022 sur le financement du développement durable du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement souligne la nécessité d'aligner l'ensemble des flux de financement sur les priorités du développement durable, en écho aux demandes antérieures concernant l'alignement de l'ensemble des ressources sur les ODD (Groupe de réflexion interinstitutions de l'ONU sur le financement du développement, 2022) (OCDE, 2020) (UN IATF, 2022^[6]) (OECD, 2020^[2]). Ces recommandations s'appliquent aux flux de financement aussi bien publics que privés, y compris à l'Aide pour le commerce.

L'Aide pour le commerce contribue directement à plusieurs ODD liés au commerce, notamment à l'ODD 8 (travail décent et croissance économique). L'ODD 8 comporte une cible visant à accroître le soutien apporté au titre de l'Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés (PMA), y compris au moyen du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 2021) (UN Stats, 2021^[7]). La contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD ne se limite pas aux objectifs purement commerciaux, notamment en ce qu'elle renforce les avantages du commerce international. Le Programme d'action d'Addis-Abeba indique que si les bonnes politiques de soutien sont menées, y compris des politiques ciblant les infrastructures et l'éducation, le commerce peut aussi aider à promouvoir l'emploi productif et le travail décent, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire, ainsi que contribuer à la réduction des inégalités et aux objectifs de développement durable (ONU, 2015) (UN, 2015^[4]).

De plus en plus, l'Aide pour le commerce est mise à contribution pour arriver à ces résultats positifs, et pourrait être davantage exploitée pour orienter les ressources vers les ODD ainsi qu'éviter tout désalignement dans l'aide. Les méthodologies pilotes élaborées récemment par l'OCDE en faisant appel à l'apprentissage automatique ont apporté un nouvel éclairage sur la contribution de l'Aide pour le commerce aux ODD. Ainsi, les données montrent que l'Aide pour le commerce contribue à tous les ODD et que chaque projet contribue à un ou plusieurs ODD (Figure 3.3). En 2020, 18% des ressources versées au titre de l'Aide pour le commerce ont concerné l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 17% l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 16% l'ODD 8 (travail décent et croissance économique).

Figure 3.3. Comment l'Aide pour le commerce contribue à l'ensemble des ODD



Source: D'après OCDE (2022^[5]) OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>; et OCDE (2022^[6]), laboratoire de financement des ODD, <https://sdg-financing-lab.oecd.org/>.

3.2. L'Aide pour le commerce favorise des économies vertes, connectées et inclusives

La crise de la COVID-19 a accéléré certaines tendances existantes et soulevé de nouveaux problèmes qui ont une incidence sur les modèles de commerce et d'investissement. Tel est le cas de l'essor des technologies numériques et du commerce numérique, qui a été accéléré par les mesures de confinement et de distanciation physique liées à la COVID-19. La crise a aussi montré la nécessité de gérer tout un ensemble de risques pour garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement. La menace imminente des changements climatiques et leur potentiel de déstabilisation des chaînes de valeur mondiales (CVM), en particulier, constituent désormais une préoccupation centrale pour les responsables publics et les entreprises. Les conséquences du dérèglement des CVM pour certaines catégories de travailleurs, dont les femmes et les jeunes, ont amplifié les appels invitant à promouvoir un commerce centré sur les populations, la planète et la prospérité (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[9]).

Un nombre significatif de déclarations de haut niveau, de stratégies et de lois témoigne de l'importance croissante accordée à l'intégration des préoccupations de durabilité dans le commerce international. Ainsi, un certain nombre de pays ont adopté ou prévoient d'adopter des critères impératifs de diligence raisonnable pour les chaînes d'approvisionnement, selon lesquels les entreprises doivent prendre des dispositions pour gérer et publier les effets environnementaux et sociaux de leurs activités au sein des chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[9]). Depuis quelques années, les accords commerciaux abordent souvent un nombre croissant de domaines extérieurs à la politique commerciale (Mattoo, 2020^[10]). Ces évolutions créent de nouvelles possibilités mais aussi de nouvelles difficultés pour des pays qui doivent faire face à un nombre croissant de prescriptions et de normes. La coopération internationale et l'aide publique, y compris l'Aide pour le commerce, sont des moyens importants de soutenir les initiatives de durabilité tout en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté. L'Aide pour le commerce peut, à titre exemple, aider les partenaires commerciaux à améliorer leurs capacités de négociation et à obtenir des accords commerciaux plus complets grâce à l'assistance et au renforcement des capacités dans le domaine commercial. L'Aide pour le commerce est aussi décisive à l'appui de la transformation structurelle qui peut être nécessaire pour décarboner des secteurs entiers ou pour bâtir l'infrastructure matérielle et immatérielle nécessaire pour prendre part efficacement à l'économie numérique, en même temps qu'elle contribue à une croissance inclusive et à la cohésion sociale.

3.2.1. L'Aide pour le commerce à l'appui de la transition vers une économie verte et sobre en carbone

La place de plus en plus importante des questions de durabilité s'explique aussi par les préoccupations et les attentes croissantes en matière de changements climatiques et d'environnement. À la vingt et unième session de la Conférence annuelle des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris en 2015, 196 pays ont adopté le premier traité international universel et juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Ce traité est entré en vigueur en novembre 2016. L'objectif central de celui-ci, nommé Accord de Paris, est de contenir le réchauffement de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de limiter de préférence celui-ci à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. En vue d'atteindre cet objectif de température à long terme, les pays cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais de façon à réaliser la neutralité climatique à l'échelle de la planète d'ici à 2050. En outre, l'accord vise à renforcer les capacités d'adaptation des pays aux effets néfastes des changements climatiques et à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques (Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2015) (UNFCCC, 2015^[11]).

L'Aide pour le commerce contribue à l'application des engagements relatifs au climat et à l'environnement

L'application des engagements prévus dans l'Accord de Paris demandera des transformations dont les ramifications s'étendent à pratiquement tous les aspects de l'activité économique, ce qui a des conséquences importantes pour le commerce. Ainsi, l'adaptation des modes de production et de consommation, ou le passage à des modèles d'économie circulaire, sont des options importantes pour réduire les émissions qui pourraient concerner des pans entiers des chaînes de valeur (Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2021) (UNFCCC, 2021^[12]). Les préférences des consommateurs pour des processus de production plus durables contribuent dans certains cas à une réorganisation des chaînes de valeur mondiales tendant à rapprocher la production des consommateurs (OCDE, 2020) (OECD, 2020^[13]). Le commerce international peut aussi être un vecteur important de diffusion des technologies et aider à obtenir des résultats probants dans la lutte contre les changements climatiques (Encadré 3.1).

En 2022, le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a de nouveau alerté sur les effets des changements climatiques et les conséquences possibles de différents scénarios climatiques. Dans ce rapport, le GIEC souligne que les changements climatiques sont déjà responsables de larges perturbations, et que ses conséquences sont plus graves dans les pays pauvres en ressources et parmi les populations marginalisées. D'après le rapport, la croissance de la productivité des cultures a diminué d'un tiers en Afrique en raison des changements climatiques survenus depuis 1961. Au cours de la seule prochaine décennie, ces changements devraient rejeter entre 32 et 132 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (Levin, Boehm et Carter, 2022) (Levin, Boehm and Carter, 2022^[14]). Le GIEC estime dans son rapport que le commerce international pourrait être bouleversé par les changements climatiques, ce qui aura des effets importants sur l'offre alimentaire mondiale. Il y indique aussi que le commerce international peut constituer un mécanisme d'adaptation important, mais qu'il peut aussi aggraver l'instabilité des prix et fragiliser la sécurité alimentaire, et le GIEC invite à renforcer la coopération internationale pour remédier aux externalités environnementales et sociales en supprimant leurs incitations (GIEC, 2022) (IPCC, 2022^[15]). L'Aide pour le commerce peut encourager ces évolutions et aider les pays en développement à tirer parti de ces changements.

Encadré 3.1. Les liens entre le commerce et la durabilité environnementale

L'expansion du commerce mondial et l'intégration croissante des chaînes de valeur mondiales soulèvent le problème des interactions entre le commerce et l'environnement. L'accroissement des échanges peut, en soutenant la croissance économique, le développement et le bien-être social, contribuer à une gestion plus efficace de l'environnement. Qui plus est, l'ouverture des marchés peut rendre plus accessibles des technologies nouvelles qui rendent la production locale plus efficace en diminuant, par exemple, le recours à des intrants comme l'énergie et l'eau et à des substances nocives pour l'environnement (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[16]).

L'OCDE a montré dans une étude récente que seul un petit nombre d'entreprises, concentrées dans quelques pays, ont le savoir-faire technique nécessaire à la fabrication d'éoliennes, qui n'est pas aisément transposable dans les pays importateurs. Le commerce international est donc déterminant pour développer l'énergie éolienne dans le monde. Il contribue en outre à la compétitivité des projets de production d'énergie éolienne en permettant de diversifier les sources d'approvisionnement, et aide à remplacer des technologies anciennes et nuisibles à l'environnement (Garsous et Worack, 2021) (Garsous and Worack, 2021^[17]).

Un monde interconnecté comporte aussi cependant des risques pour l'environnement. En raison de l'internationalisation croissante des processus de production, des émissions de CO₂ sont parfois rejetées dans un pays pour produire des biens consommés dans d'autres pays. L'interdépendance planétaire fait donc courir le risque que des politiques nationales disparates ne se soldent par la constitution de "paradis de la pollution" où des pays appliquant une réglementation environnementale moins stricte se spécialisent progressivement dans des produits à forte intensité de pollution qui sont exportés vers d'autres pays dont la politique environnementale est plus stricte. De même, le commerce de déchets et de débris devient problématique si les pays de destination des exportations sont dépourvus d'un cadre réglementaire de gestion écologiquement rationnelle des déchets et des capacités d'infrastructure connexes (OCDE, 2019). (OECD, 2019^[18]).

Si l'on veut optimiser les retombées pour l'environnement associées au commerce tout en réduisant autant que possible les risques, la coopération internationale est nécessaire. Des engagements importants ont été pris au titre de l'Accord de Paris à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays ont aussi engagé un certain nombre d'initiatives importantes pour l'environnement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le Dialogue informel sur la pollution par les matières plastiques et le commerce durable sur le plan écologique de ces matières, et la réforme des subventions aux combustibles fossiles³, ainsi que l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, conclu en juin 2022. La coopération peut aussi passer par l'inscription de dispositions sur l'environnement dans les accords commerciaux régionaux (ACR). Le nombre d'ACR a augmenté ces dernières années et nombre d'entre eux comportent des dispositions sur l'environnement qui fixent des objectifs ambitieux dans ce domaine (Moïsé et Rubínová, 2021) (Moïsé and Rubínová, 2021^[19]).

L'alignement des politiques et la coopération pour un commerce écologiquement rationnel peuvent faire beaucoup pour remédier aux préoccupations liées au commerce et à la mondialisation et rendre les accords commerciaux plus largement acceptables par le public. On contribuera aussi par ces efforts à la réalisation d'objectifs ambitieux au niveau multilatéral comme le Programme 2030 et les ODD adoptés à l'ONU ainsi que l'Accord de Paris. L'Aide pour le commerce peut aider les pays en développement dans la transition environnementale, tout en veillant à ce qu'ils puissent tirer le meilleur parti d'un commerce international durable.

Les priorités et les flux de l'Aide pour le commerce tiennent compte des préoccupations croissantes et des engagements internationaux dans le domaine de l'environnement

D'après les réponses communiquées lors de l'activité conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation pour 2022, 96% des pays partenaires qui ont participé à l'enquête tiennent compte des questions d'environnement dans leurs stratégies, politiques et plans nationaux de développement, et 86% ont défini des objectifs à cet égard dans leurs politiques nationales de développement commercial. Des questions analogues ont été posées aux donateurs; tous les donateurs participants ont indiqué tenir compte des questions d'environnement dans leurs politiques, stratégies ou plans en matière de développement ou d'aide publique, et 79% d'entre eux mettent l'accent sur l'environnement dans leurs stratégies, politiques ou plans d'aide au commerce.

À la suite de ces réponses, les donateurs ont pris des mesures importantes pour intégrer des objectifs d'environnement dans leur APD, y compris l'Aide pour le commerce. En octobre 2021, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont publié une Déclaration sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Ils s'y engagent à aligner l'APD sur les objectifs de l'Accord de Paris (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[20]). En octobre 2021, les Ministres du commerce du Groupe des Vingt (G-20) ont aussi souligné qu'il importe d'assurer un soutien approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés afin de les aider dans leur transition nationale vers un développement sobre en ressources, durable et respectueux du climat et de l'environnement, de renforcer leur résilience et de leur permettre de mieux tirer parti des débouchés du commerce durable au titre de l'Aide pour le commerce (G-20, 2021) (G20, 2021^[21]).

Ces engagements se retrouvent dans l'évolution des flux de l'Aide au commerce. L'OCDE mesure le financement bilatéral du développement ciblant les changements climatiques et en suit l'évolution au moyen des "marqueurs de Rio", qui sont fondés sur les objectifs de la Convention de Rio. Les marqueurs de Rio sont appliqués à toute l'APD bilatérale. Les membres du CAD sont invités à indiquer, pour chaque activité de financement du développement, si elle cible des objectifs environnementaux (OCDE, 2015) (OECD, 2015^[22]). Le nombre d'engagements d'Aide pour le commerce comportant de tels objectifs a augmenté depuis le début de l'initiative en 2005. En 2020, 46% des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux comportaient des objectifs environnementaux, répartis entre 14% d'engagements liés à des projets visant au premier chef à atteindre des résultats environnementaux, et 33% d'engagements liés à des projets dont l'objectif premier n'est pas l'environnement mais qui comportent un volet important sur l'environnement. En outre, 41% des engagements d'Aide pour le commerce étaient axés sur l'atténuation des changements climatiques; 28% étaient axés sur l'adaptation à ces changements; et 62% portaient sur au moins un de ces objectifs (OCDE, 2015) (OECD, 2015^[22]).

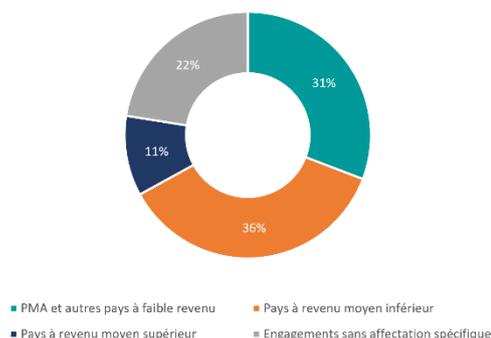
Il ressort de l'estimation de l'ensemble des projets d'Aide pour le commerce (y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux) qu'en 2020, plus de la moitié (51%) des engagements d'Aide pour le commerce comportaient des objectifs liés au climat (Figure 3.4). Ces engagements ont représenté 56% de l'ensemble des engagements d'APD liés au climat en 2020. Les PMA et les autres pays à faible revenu sont les principaux bénéficiaires de ces ressources, représentant 37% de l'ensemble des engagements liés au climat portant sur des secteurs relevant de l'Aide pour le commerce. Les pays à revenu moyen inférieur arrivent au deuxième rang (33%), suivis des pays à revenu moyen supérieur (10%) et des engagements restants sans affectation spécifique (20%) (Figure 3.4). L'Asie est la première bénéficiaire des engagements d'Aide pour le commerce liés au climat (44%), suivie de l'Afrique (29%), de l'Amérique (10%), de l'Europe (4%) et de l'Océanie (1%).

Figure 3.4. Engagements d'Aide pour le commerce comportant des objectifs climatiques

Évolution des engagements, 2010-2020



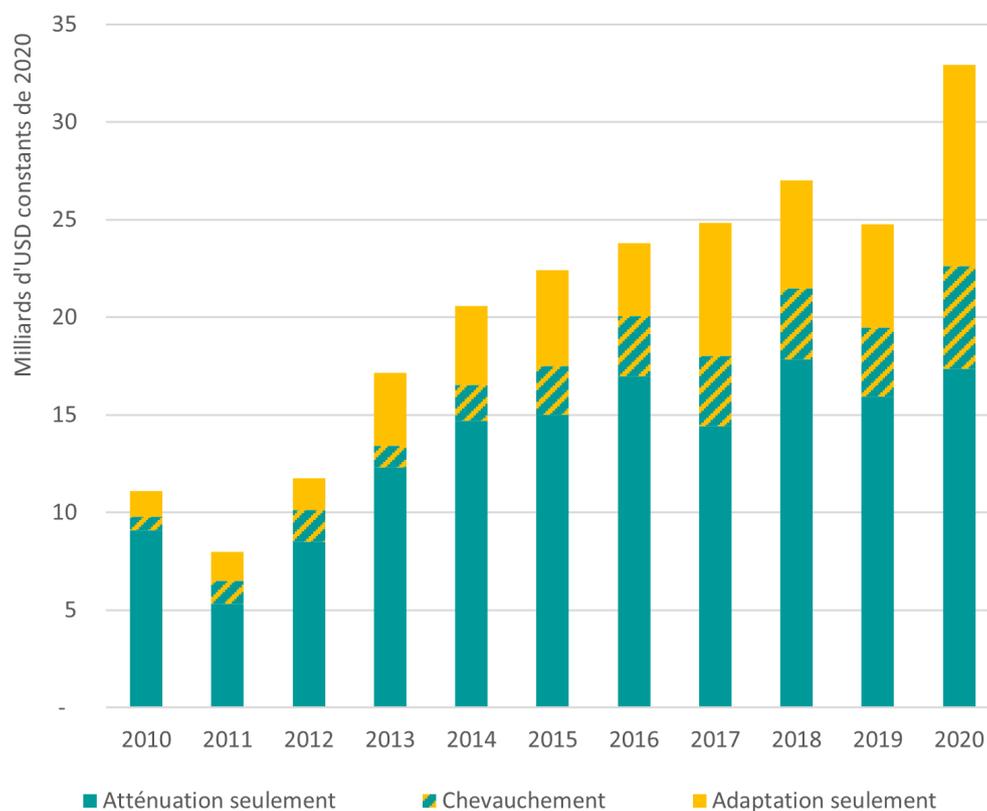
Répartition des engagements par groupe de revenu, 2020



Source: Statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques.

En 2020, parmi les projets d'Aide pour le commerce qui prévoient des objectifs liés au climat, une grande part est centrée sur l'atténuation (69%), contre 47% pour l'adaptation, tandis que 16% portent sur les deux objectifs. L'importance dans les engagements des objectifs consacrés à l'adaptation a cependant augmenté de 77% en 2020 (Figure 3.5).

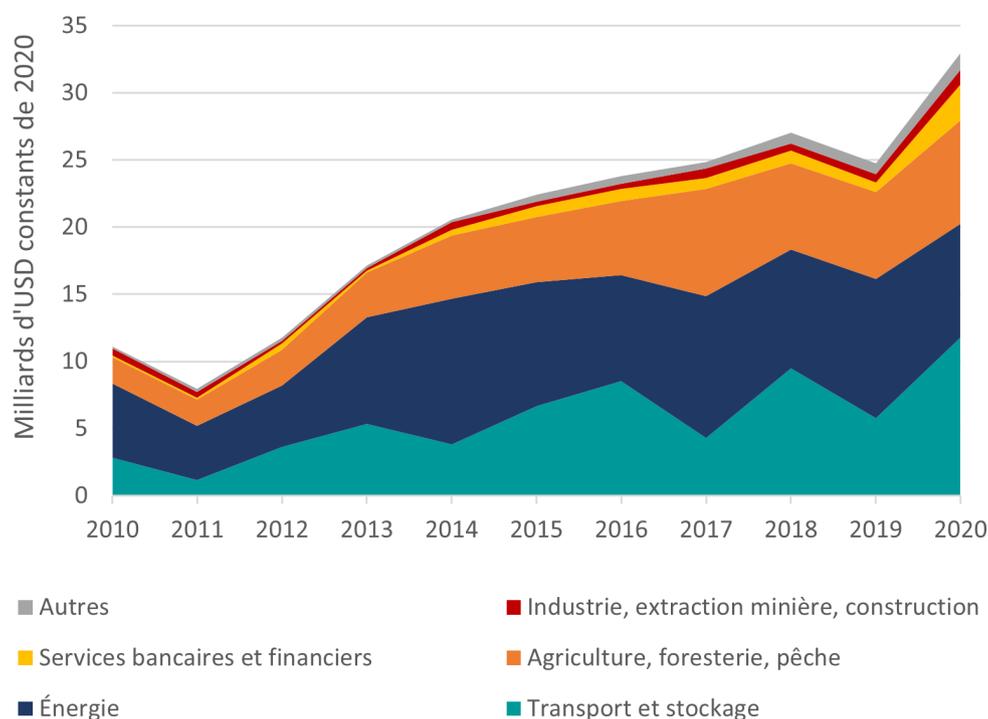
Figure 3.5. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'adaptation et à l'atténuation, 2010-2020



Source: D'après les statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/climate-change.htm>.

Une bonne partie des engagements d'Aide pour le commerce en rapport avec le climat est concentrée dans quelques secteurs, l'énergie, le transport et le stockage, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentant 85% de ces engagements. Ces parts sont restées assez stables d'une année sur l'autre, même s'il y a eu en 2020 une augmentation importante des engagements liés au climat dans le secteur du transport et du stockage, ces engagements faisant plus que doubler entre 2019 et 2020 (+104%) (Figure 3.6).

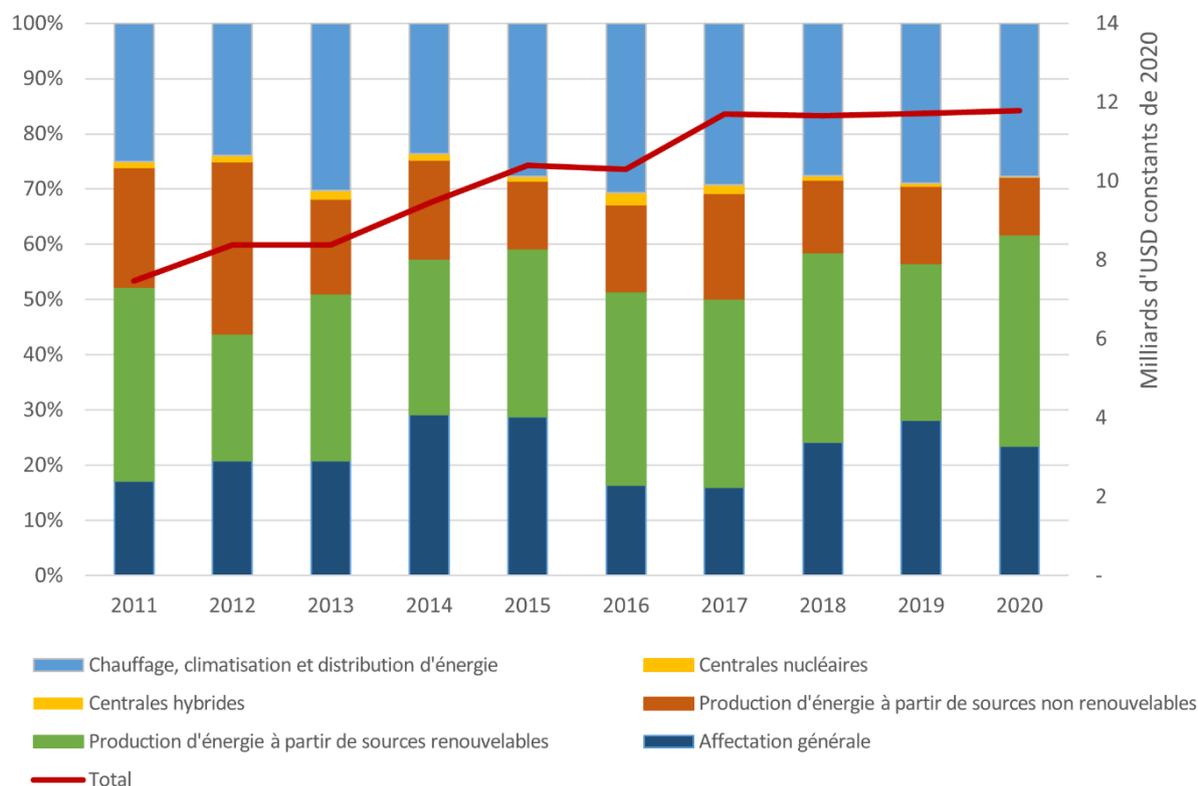
Figure 3.6. Engagements d'Aide pour le commerce liés à des objectifs climatiques, 2010-2020



Source: Statistiques du CAD de l'OCDE sur le financement du développement lié à des objectifs climatiques, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/climate-change.htm>.

Le rang prioritaire des questions d'environnement est aussi observable si l'on regarde l'évolution des flux d'Aide pour le commerce dans certains sous-secteurs. Dans celui de l'énergie, qui représente une part importante des émissions totales de GES, une tendance qui se dessine est que les énergies renouvelables bénéficient d'un soutien croissant. La part des versements au titre de l'Aide pour le commerce allant aux sources renouvelables a augmenté de 36% entre 2019 et 2020, passant de 3,3 à 4,5 milliards d'USD. Sur la même période, la part des versements destinés aux sources non renouvelables a diminué de 26% (de 1,6 à 1,2 milliard d'USD). Si la tendance est encourageante, l'évolution des 10 dernières années reste assez limitée, la part de l'aide aux sources renouvelables ayant augmenté de 3 points de pourcentage entre 2011 et 2020 (Figure 3.7).

Figure 3.7. Versements pour la production et l'approvisionnement énergétiques, 2011-2020



Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

3.2.2. L'Aide pour le commerce à l'appui de la transition numérique

Outre l'effort considérable que nécessite le passage à une économie sobre en carbone, une autre difficulté pour les pays est de parvenir à suivre le rythme de la transformation numérique. La crise de la COVID-19 a accéléré cette transformation, y compris dans les pays en développement, et a montré à quel point elle est importante pour soutenir le bien-être, accélérer la reprise et renforcer la résilience. Dans l'édition 2021 de son *Rapport sur la coopération pour le développement*, l'OCDE souligne le rôle important de cette coopération pour exploiter les possibilités d'une transformation numérique qui s'opère rapidement, tout en veillant à ce que les pays en développement ne soient pas laissés de côté (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[23]).

L'enquête conjointe OCDE-OMC de suivi et d'évaluation indique que le développement du commerce électronique et la transformation numérique sont le facteur qui fait le plus évoluer les politiques d'Aide pour le commerce dans les pays en développement. Cela montre que les gouvernements et les politiques jouent un rôle important s'agissant aussi bien de rendre possibles les transactions numériques (en recourant au commerce pour faciliter la numérisation) que de permettre un meilleur accès (en recourant à la numérisation pour soutenir le commerce) aux entreprises et aux particuliers (OCDE, 2020) (OECD, 2020^[24]).

La numérisation offre de nouveaux débouchés aux pays en développement et aux entreprises de toutes tailles pour écouler leurs produits sur un plus grand nombre de marchés. Davantage de numérisation peut être synonyme de plus de commerce: une progression de 10% de la connectivité numérique internationale fait augmenter le commerce des marchandises de près de 2% en moyenne, le commerce des colis de 4% et le commerce des services de plus de 3%. La numérisation peut aussi aider les pays à tirer un meilleur parti de leurs accords commerciaux régionaux. Quand elle est associée à un accord commercial régional,

une progression de 10% de la connectivité numérique permet une croissance supplémentaire de 2,3% des exportations de marchandises (López González et Ferencz, 2018^[25]) (López González et Sorescu, 2021) (López González and Ferencz, 2018^[25]) (López González and Sorescu, 2021^[26]).

Le commerce numérique est particulièrement important pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (MPME) et les entrepreneuses des pays en développement. L'accès à des intrants numériques moins chers, plus perfectionnés et plus diversifiés (logiciels améliorant la productivité, technologies de communication ou services de paiement électronique, entre autres) peut aider les entreprises à surmonter des coûts commerciaux défavorables et à améliorer leur compétitivité à l'exportation. Le recours plus général aux plateformes numériques et aux sites Web pour vendre des marchandises à l'étranger a aussi contribué à une nette augmentation des envois de colis internationaux, tendance que la pandémie de COVID-19 a accélérée, y compris dans bon nombre de pays en développement. Cela a ouvert de nouvelles possibilités, notamment aux particuliers et aux MPME, de participer plus directement au commerce (Andrenelli et López González, 2019); (López González et Sorescu, 2021). (Andrenelli and López González, 2019^[27]); (López González and Sorescu, 2021^[26]).

Toutefois, s'il est vrai qu'à bien des égards, la participation au commerce international n'a jamais été aussi aisée, l'adoption de nouveaux modèles d'activité par les entreprises a complexifié les transactions commerciales internationales et les questions de politique générale connexes. Une série de moyens d'action est nécessaire pour promouvoir davantage de participation et des avantages plus nets, grâce à de nouvelles stratégies d'ouverture des marchés, et également du côté des pays en développement.

Des mesures doivent être prises dans un certain nombre de domaines d'action, qu'il s'agisse de renforcer les compétences numériques, de remédier au fossé numérique ou d'améliorer l'accès aux produits et aux services des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'abordabilité et la fiabilité des connexions à Internet. Adopter une conception intégrée de l'ouverture des marchés, c'est comprendre comment les questions de politique commerciale s'articulent avec d'autres domaines d'action comme le droit à la vie privée et la protection des données, l'innovation, la concurrence, les infrastructures, la connectivité, la fiscalité ou les qualifications (López González et Sorescu, 2021) (López González and Sorescu, 2021^[26]).

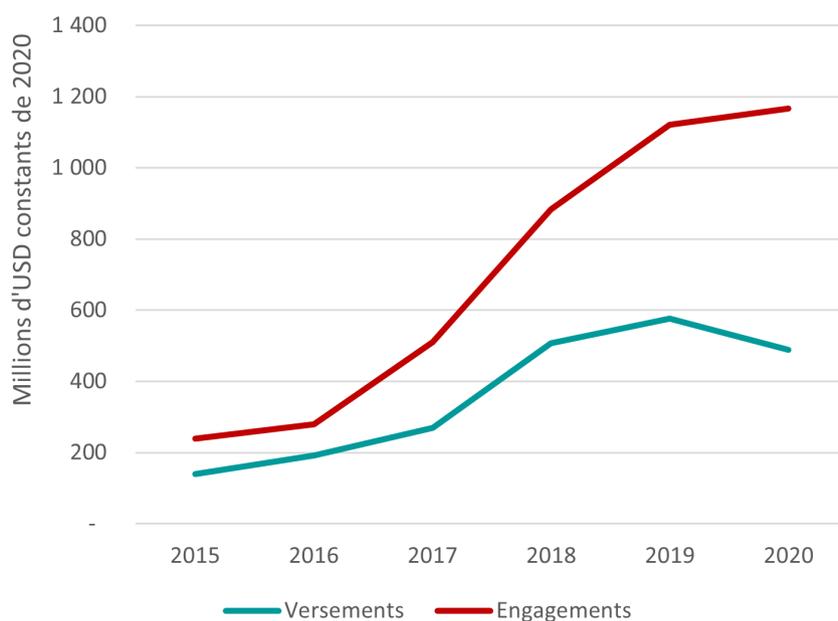
L'ouverture des marchés doit aussi prendre en considération l'ensemble des mesures qui concernent telle ou telle transaction. Par exemple, si l'accès à Internet est une condition nécessaire de l'essor d'un commerce des marchandises fondé sur le numérique, il n'est pas suffisant en soi. Si les services de transport, de logistique ou de paiement électronique sont onéreux dans le pays de destination ou d'origine en raison de restrictions du commerce des services, ou si les marchandises sont bloquées à la frontière par des procédures inefficaces, les avantages du commerce numérique peuvent ne pas se concrétiser.

Le débat sur le commerce numérique suit son cours, notamment à l'OMC dans le cadre de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique et à travers un certain nombre d'accords commerciaux (Nemoto et López González, 2021) (Nemoto and López González, 2021^[28]). Dans son récent *Inventaire du commerce numérique*, l'OCDE souligne que bon nombre de pays en développement ont déjà adopté des instruments sur les questions relatives au commerce numérique, signe que l'on dispose d'une bonne base d'instruments internationaux pour avancer dans le débat sur le commerce numérique international. Plusieurs accords commerciaux régionaux et instances de coopération régionale auxquels adhèrent des pays en développement, parmi lesquelles l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine, étudient aussi de nouvelles règles plus ou moins étendues et denses dans des domaines importants pour le commerce numérique (López González et Sorescu, 2021); (Nemoto et López González, 2021) (López González and Sorescu, 2021^[26]); (Nemoto and López González, 2021^[28]).

Une série de facteurs favorables doit être réunie pour effectuer une simple transaction commerciale numérique. L'Aide pour le commerce peut aider les pays en développement à tirer parti du numérique pour le commerce, et du commerce pour le passage au numérique, en ciblant les facteurs favorables en question. En premier lieu, un renforcement des engagements dans le secteur des communications peut aider à améliorer la connectivité numérique et à remédier au fossé numérique. La crise a rappelé la nécessité de remédier au fossé numérique actuel pour permettre à un plus grand nombre de personnes de tirer parti de la numérisation pour faciliter les activités en cas de restrictions de la mobilité, et de faire en sorte que les avantages du passage au numérique deviennent une réalité et soient diffusés plus largement dans les pays et les sociétés. Cet aspect est particulièrement important pour que la reprise soit inclusive. Les définitions et les paramètres de mesure actuels de l'Aide pour le commerce ne permettent pas d'en évaluer précisément la contribution à la connectivité numérique. Cependant, l'analyse des flux consacrés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) indique un intérêt croissant pour les questions liées à la transformation numérique, une augmentation de 32% des engagements ayant été enregistrée entre 2018 et 2020 (figure 3.8). Il serait toutefois possible d'accroître le soutien accordé à ce secteur, qui ne représente actuellement qu'environ 2% du montant total des engagements et 1% du montant total des versements au titre de l'Aide pour le commerce.

Figure 3.8. Évolution des versements et des engagements pour le secteur des TIC au titre de l'Aide pour le commerce, 2015-2020

Millions d'USD, à prix constants de 2020



Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

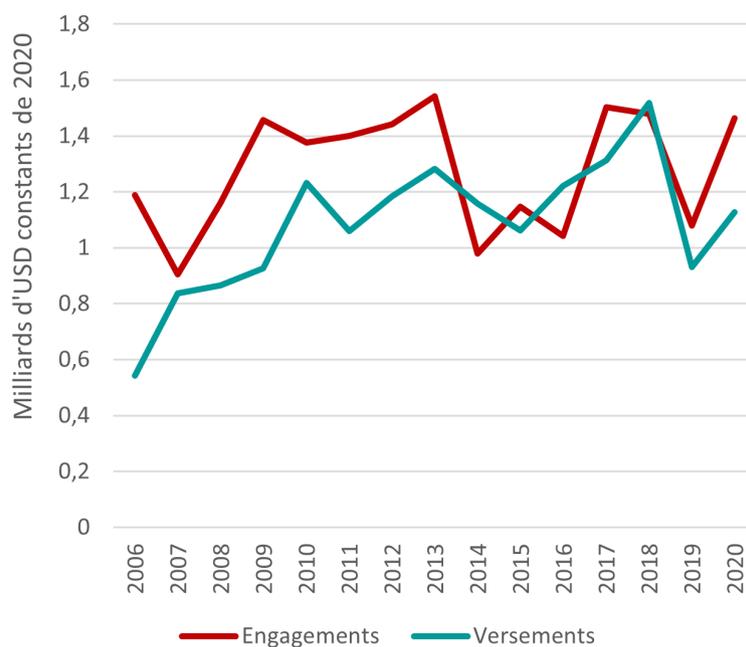
En deuxième lieu, faire en sorte que les retombées soient effectives et plus largement accessibles nécessite, de la part des gouvernements, dans les pays développés comme dans les pays en développement, un cadre réglementaire qui permette de répondre aux nouveaux enjeux du numérique. Des engagements renforcés au titre de l'Aide pour le commerce concernant la politique et la réglementation commerciales peuvent aider les pays en développement à établir des cadres réglementaires propres à faciliter et permettre le commerce numérique (OCDE, 2021) (OCDE, 2021^[23]). Si les versements à l'appui de la politique et de la réglementation commerciales n'ont augmenté que de

1,1% en moyenne entre 2015 et 2020, et représentent actuellement moins de 1% du total des engagements, les versements ont de nouveau augmenté de plus de 24% en 2019-2020.

On voit à cette évolution toute l'importance qu'il y a, pour l'Aide pour le commerce, à soutenir les efforts des pays en développement pour remédier aux obstacles réglementaires à une meilleure participation au commerce international, y compris en favorisant une plus large participation aux processus d'élaboration des règles internationales. Il importe que les pays en développement participent au débat en cours sur le commerce numérique et contribuent à la définition des règles qui s'appliqueront à des parts croissantes de leurs économies, car les divergences réglementaires d'un pays à l'autre et l'absence d'interopérabilité risquent d'entraîner des coûts de transaction supplémentaires si les activités doivent être conformées à plusieurs cadres réglementaires. Dans le contexte de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, les coorganisateur de cette initiative, l'Australie, le Japon et Singapour, ainsi que la Suisse, ont lancé en juin 2022 le Cadre de renforcement des capacités pour le commerce électronique pour offrir une large gamme d'activités d'assistance technique, de formation et de renforcement des capacités pour soutenir la participation des pays aux négociations sur le commerce électronique.⁴

En remédiant aux obstacles réglementaires et techniques, il est possible d'aller de l'avant dans la dématérialisation des processus commerciaux. Les technologies numériques peuvent être exploitées pour rendre plus efficace la circulation des marchandises, y compris des colis, au-delà des frontières. Elles peuvent constituer un moyen sûr de garantir aux négociants des processus aux frontières transparents et accessibles et de simplifier les formalités. Une plus large utilisation de ces outils, grâce notamment à l'application soutenue de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, peut aider les MPME des pays en développement à participer aux échanges et à augmenter la valeur de leurs exportations et importations de plus de 4,5% (López González et Sorescu, 2021) (López González and Sorescu, 2021_[26]).

Figure 3.9. Évolution des versements et des engagements concernant la politique et la réglementation commerciales au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2020



Source: D'après OCDE (2022_[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

3.2.3. L'Aide pour le commerce à l'appui de l'égalité entre les sexes

La crise de la COVID-19 a mis en évidence les difficultés particulières rencontrées par les femmes dans le domaine économique et aggravé encore certaines de ces vulnérabilités. D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), les inégalités entre les femmes et les hommes ont augmenté dans le monde du travail pendant la pandémie de la COVID-19, et ces inégalités devraient persister dans l'immédiat (OIT, 2021) (ILO, 2021^[29]). Il ressort de travaux de l'OCDE que les femmes ont plus de chances de travailler dans les secteurs qui ont été particulièrement touchés par la pandémie, comme le commerce de détail, où les femmes représentent 62% des actifs; l'hébergement (60%); la restauration (53%) et le transport aérien (47%) (OCDE, 2021) (OECD, 2021^[30]). Dans les PMA et les autres pays à faible revenu, l'absence de dispositifs solides de protection sociale peut exposer les femmes à des vulnérabilités supplémentaires, outre le fait qu'elles sont souvent surreprésentées dans plusieurs activités peu qualifiées à forte intensité de main-d'œuvre, et assument la charge d'obligations non rémunérées importantes au sein du ménage (OIT, 2020) (ILO, 2020^[31]).

Dans son dernier rapport sur les disparités entre les sexes dans le monde, le Forum économique mondial estime qu'en raison de la pandémie, le temps qui sera nécessaire pour remédier aux disparités entre les sexes a été rallongé d'une génération, soit de 99,5 ans à 135,6 ans (Forum économique mondial, 2021) (WEF, 2021^[32]). Il y souligne aussi la nécessité de remédier aux disparités hommes-femmes dans les "emplois de demain", en se fondant sur des connaissances nouvelles concernant les types d'emplois qui apparaissent sur le marché du travail. D'après les données disponibles, il faut s'attendre à des difficultés importantes en matière de parité hommes-femmes, car les femmes sont souvent sous-représentées dans six des huit groupes d'emplois nouveaux répertoriés.⁵

Le commerce peut être un vecteur important d'autonomisation des femmes et d'égalité entre les sexes. Dans les pays en développement, les femmes représentent 33% des effectifs des entreprises commerciales, contre 24% de ceux des entreprises non exportatrices. Le commerce peut aussi améliorer la qualité du travail des femmes. Dans les pays développés comme dans les pays émergents, les chances supplémentaires d'occuper un emploi formel sont plus élevées de plus de 50% en travaillant dans un secteur plus ouvert au commerce ou mieux intégré dans les chaînes de valeur mondiales (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020^[33]). Si l'on veut tirer parti des possibilités du commerce pour l'égalité entre les sexes, les bonnes politiques et une aide appropriée sont toutefois nécessaires pour promouvoir aussi bien les exportations que l'autonomisation des femmes. De plus, les emplois liés au commerce sont en moyenne mieux rémunérés.

L'Aide pour le commerce peut être particulièrement utile aux pays en développement dans ce domaine. Dans des travaux d'analyse récents, l'OCDE a souligné l'intérêt d'une APD intégrant les préoccupations d'égalité entre les sexes pour éviter toute régression et accélérer le progrès vers les ODD relatifs à l'égalité entre les sexes dans le contexte des politiques de relèvement après la COVID-19. L'étude en question indique qu'il importe d'augmenter l'aide intégrant l'égalité entre les sexes dans des secteurs qui sont décisifs pour la reprise mais reçoivent une part plus faible de cette aide comme le commerce, les communications et les services bancaires et financiers, qui relèvent tous de l'Aide pour le commerce (OCDE/ONU Femmes, 2021) (OECD/UN Women, 2021^[34]). L'égalité entre les sexes fait partie depuis longtemps des priorités de l'Aide pour le commerce. Dès le lancement de l'initiative en 2005, l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce a établi le principe consistant à tenir compte de l'égalité entre les sexes dans le cadre de l'initiative. Une Aide pour le commerce bien ciblée peut contribuer à l'égalité entre les sexes en renforçant la participation au commerce international et en créant des débouchés permettant aux femmes d'accéder à des emplois de qualité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Comment l'Aide pour le commerce peut aider à remédier aux obstacles rencontrés à l'exportation par les femmes

Les programmes de l'Aide pour le commerce offrent des moyens multiples d'aider les femmes à surmonter les problèmes systémiques qu'elles rencontrent souvent à l'exportation, et à bénéficier des retombées que peuvent apporter le commerce, l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales et des économies d'échelle plus importantes. Les entreprises détenues par des femmes sont généralement plus petites et moins bien financées que celles qui sont détenues et gérées par des hommes. Les petites entreprises exportent souvent moins car elles ne disposent pas d'autant de ressources pour appréhender les marchés extérieurs et assumer les coûts fixes associés au commerce international. En raison de leur dimension ainsi que des secteurs où elles exercent leur activité, en particulier certains secteurs de services, elles exportent moins que les entreprises détenues par des hommes. La demande a fortement chuté pendant la pandémie de COVID-19 pour de nombreux services assurés par des femmes.

Les programmes de l'Aide pour le commerce peuvent remédier à certaines de ces lacunes en ciblant les secteurs où des femmes travaillent et dirigent des entreprises, et en répondant à certains des problèmes qu'elles y rencontrent (tableau 3.1). Certains de ces programmes améliorent l'accès au financement des entreprises gérées ou détenues par des femmes, y compris à l'exportation. Cibler les secteurs de travail féminin, ainsi que les secteurs qui ont été particulièrement touchés pendant la pandémie, peut être une mesure avantageuse pendant la période du relèvement. Étant donné l'importance croissante du commerce numérique et les disparités hommes-femmes qui existent dans ce domaine, en particulier dans les pays en développement, il pourrait être avantageux de cibler les réseaux numériques et la formation des femmes aux compétences numériques. Les réformes axées sur la facilitation des échanges peuvent aussi aider les entreprises gérées par les femmes à se repérer dans certaines procédures fastidieuses aux frontières et à bénéficier des retombées du commerce.

Bon nombre de disparités hommes-femmes ne peuvent s'expliquer par des différences de niveau d'éducation ni quelque autre facteur que ce soit. Les normes culturelles et sociétales et les préjugés inconscients sont répandus dans toutes les sociétés et sont aggravés dans certaines par des cadres juridiques et administratifs discriminatoires. Il peut être difficile de s'attaquer à ces normes, mais des mesures en ce sens peuvent, au minimum, être intégrées dans les stratégies générales d'Aide pour le commerce.

Tableau 3.1. Les femmes dans le commerce: comment relever le défi grâce à l'Aide pour le commerce

Obstacles rencontrés par les femmes à l'exportation	Solutions possibles au titre de l'Aide pour le commerce
<ul style="list-style-type: none"> • Cadres juridiques et administratifs discriminatoires • Les entreprises féminines sont plus petites et souvent moins exportatrices • Lourdeur des procédures aux frontières • Commercer présente des risques et les femmes ont moins accès au financement commercial • Les femmes travaillent davantage dans les services, où les obstacles au commerce sont plus élevés • La demande de nombreux produits et services où les femmes sont très présentes, comme ceux du tourisme, a chuté pendant la pandémie • Une bonne partie du commerce est électronique et le fossé numérique persiste • Des préjugés inconscients et des normes sociétales empêchent les femmes de réaliser tout leur potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux femmes de disposer d'un meilleur accès au financement nécessaire pour développer leur entreprise • Promouvoir des mesures de facilitation des échanges afin d'accélérer et de faciliter le franchissement des frontières • Permettre aux femmes de disposer plus facilement d'un financement commercial et leur garantir l'accès à ce type de financement • Recommander l'abaissement des obstacles au commerce, en particulier dans les secteurs où des femmes travaillent et détiennent des entreprises • Cibler les secteurs qui ont été durement touchés par la pandémie, où le travail féminin est souvent important

- Permettre aux femmes et aux filles d'accéder aux services numériques et à la formation
- Mettre en avant les entrepreneuses qui ont réussi et faire évoluer les mentalités

Les ressources consacrées à l'égalité entre les sexes au titre de l'Aide pour le commerce augmentent

L'OCDE suit et analyse le financement du développement consacré à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes à l'aide du marqueur des politiques d'égalité entre les sexes du CAD. Le marqueur de l'égalité entre les sexes peut être utilisé pour estimer les flux d'Aide pour le commerce dont l'objectif premier ou un objectif important consiste à soutenir l'égalité entre les sexes (encadré 3.2) (Encadré 3.2).

Encadré 3.2. Qu'est-ce que le marqueur des politiques d'égalité entre les sexes?

Le marqueur des politiques d'égalité entre les sexes est un outil statistique qualitatif permettant d'enregistrer les activités de développement menées au titre d'une telle politique. Il est utilisé par les membres du CAD dans le rapport qu'ils adressent chaque année au CAD sur leurs activités de développement, de façon à indiquer, pour chaque activité d'assistance, si elle cible l'égalité entre les sexes au titre d'une politique spécifique, et dans quelle mesure. En outre, des organismes philanthropiques, des organisations du secteur privé, des donateurs non membres du CAD et d'autres acteurs ont commencé d'utiliser le marqueur en question pour leurs activités de développement. Les données fondées sur celui-ci donnent une indication du financement du développement provenant des membres du CAD et d'autres acteurs dans lequel l'égalité entre les sexes constitue un objectif central ou important.

Pour son marqueur des politiques d'égalité entre les sexes, le CAD utilise un système de notation en trois points pour assurer le suivi qualitatif des flux financiers ciblant l'égalité entre les sexes. L'OCDE est ainsi en mesure de repérer les décalages entre les politiques auxquelles s'engagent les donateurs du CAD et leurs engagements financiers. Le marqueur renforce la transparence et la responsabilité du financement du développement orienté vers l'égalité entre les sexes et les droits des femmes. Aujourd'hui, 92% de l'aide bilatérale totale "ventilable par secteur" est contrôlée d'après le marqueur de l'égalité entre les sexes.

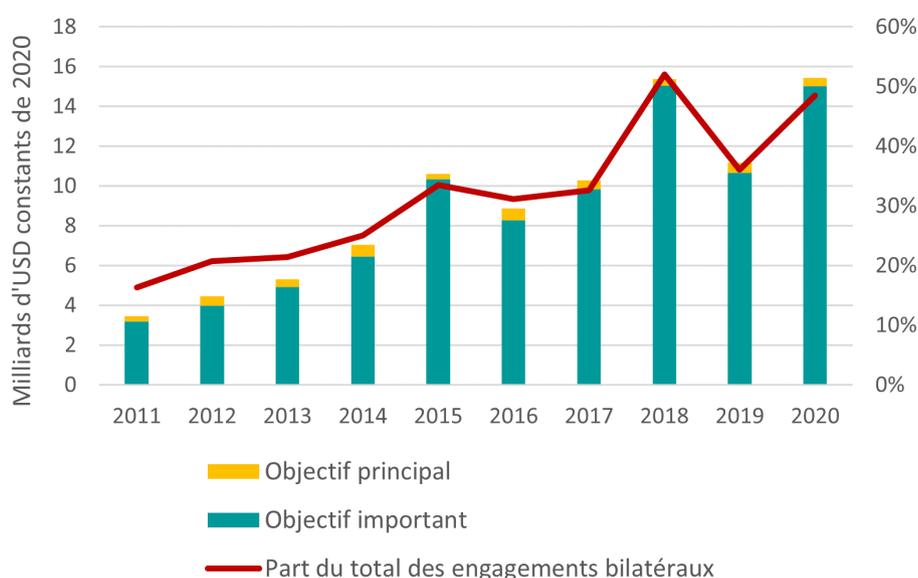
- La note "**principale**" (*note 2 au marqueur*) signifie que l'égalité entre les sexes est l'objectif principal du projet/programme, dont elle constitue un aspect fondamental de la conception et des résultats qui en sont attendus. Le projet/programme n'aurait pas été engagé sans cet objectif.
- La note "**importante**" (*note 1 au marqueur*) signifie que l'égalité entre les sexes constitue un objectif important et délibéré, mais que ce n'est pas la raison principale pour laquelle le projet/programme a été engagé; il est souvent précisé en pareil cas que le projet/programme tient compte du principe de l'égalité entre les sexes.
- La note "**non ciblée**" (*note 0 au marqueur*) signifie que le projet/programme a été évalué par rapport au marqueur mais n'a pas été considéré comme ciblant l'égalité entre les sexes.

Source: OCDE (2022^[35]), marqueur des politiques d'égalité entre les sexes du CAD, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>.

Des objectifs liés à l'égalité entre les sexes figurent de plus en plus souvent dans les projets et programmes de l'Aide pour le commerce. En 2020, 48% des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs publics bilatéraux comportaient un tel objectif. La part de ces engagements augmente régulièrement depuis 2011, où elle n'était que de 13%. Cela étant, rares sont les projets dont la promotion de l'égalité entre les sexes est l'objectif principal: seul 1% du total des engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux est associé à un objectif "principal" de promotion de l'égalité entre les sexes (encadré 3.2). Du point de vue des groupes de revenu, 36% des engagements vont aux PMA et autres pays à faible revenu, 26% aux pays à revenu moyen inférieur et 7% aux pays à revenu moyen supérieur.

Figure 3.10. Engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux visant l'égalité entre les sexes, 2011-2020

Milliards d'USD, à prix constants de 2020



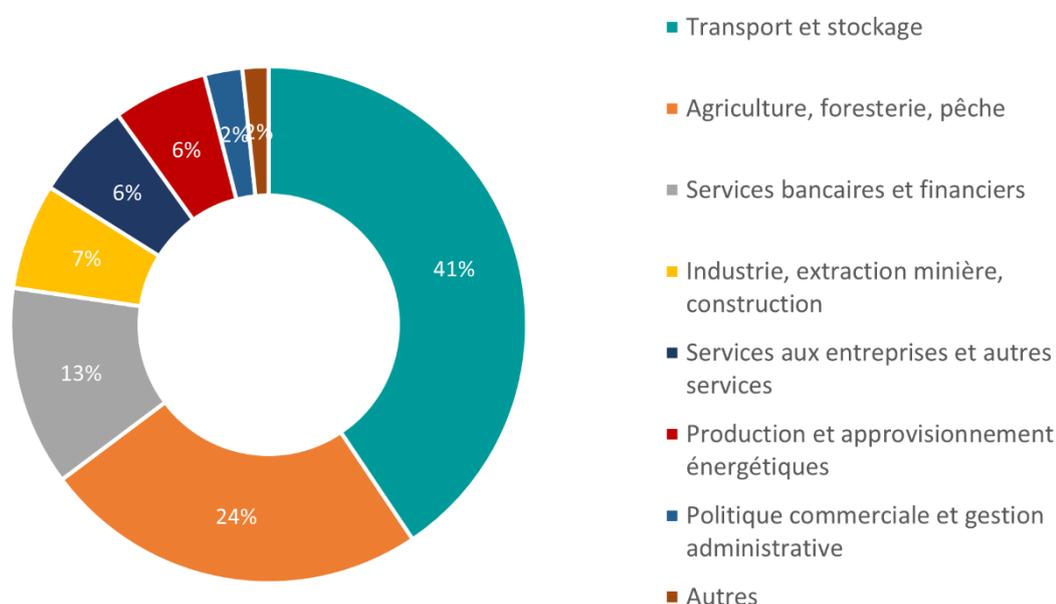
Note: Engagements d'Aide pour le commerce des membres du CAD en 2020.

Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

En 2020, pratiquement tous engagements d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux concernant l'égalité entre les sexes ont relevé de l'une des catégories suivantes de l'Aide pour le commerce: renforcement des capacités productives (50%) ou infrastructure économique (48%). À titre de comparaison, 46% du montant total des engagements d'Aide pour le commerce s'est rapporté au renforcement des capacités productives et 51% à l'infrastructure économique en 2020. Les différences dans les montants affectés à des programmes liés à l'égalité entre les sexes et à d'autres programmes tiennent en partie à la possibilité ou non de cibler tel ou tel groupe de bénéficiaires au titre d'un programme. À titre d'exemple, si les femmes peuvent faire partie des bénéficiaires d'une meilleure infrastructure économique, bien souvent, les projets d'amélioration n'indiquent pas de destinataires spécifiques, et il n'apparaît pas que des mesures aient été prises pour faire en sorte que l'accès à ces programmes et leurs avantages bénéficient aux femmes et aux hommes sur un pied d'égalité. On note cependant quelques exceptions, comme le programme "Les marchés pour le changement", axé sur l'amélioration des conditions de marché, en particulier sur les marchés où les femmes constituent la majorité des vendeurs, qui propose, entre autres prestations, des moyens de réfrigération plus efficaces et des mesures de protection en cas d'aléas climatiques.⁶

Les engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes sont souvent légèrement mieux représentés dans les secteurs où les femmes sont largement représentées, comparativement à la moyenne générale des programmes d'Aide pour le commerce. Ainsi, 24% de ces programmes, en ce qui concerne l'agriculture, la foresterie et la pêche, mettent l'accent sur l'égalité entre les sexes, tandis que ce secteur représentait globalement 19% du total des engagements d'Aide pour le commerce en 2020. Il en va de même pour les services aux entreprises et les autres services, qui représentaient 4% du total des engagements d'Aide pour le commerce et comportaient 6% d'engagements assortis d'un marqueur d'égalité entre les sexes. Les engagements sont légèrement moins nombreux dans les secteurs où les femmes sont moins présentes, comme les services bancaires et financiers, par rapport aux programmes dépourvus de marqueur de l'égalité entre les sexes. Le transport et le stockage, secteur où la participation des femmes au marché du travail est souvent faible⁷ et qui a représenté 41% du total des engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes en 2020, constitue une exception notable. Les projets de ce secteur comportent souvent un objectif d'amélioration de l'accès des femmes aux services grâce à de meilleures infrastructures de transport, et ne visent pas nécessairement à augmenter la part de l'emploi féminin dans le secteur.

Figure 3.11. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par secteur, 2020



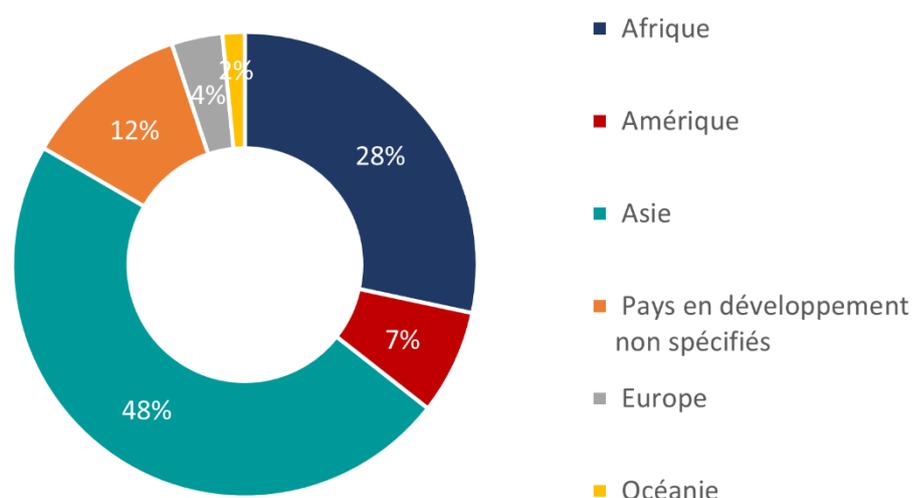
Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

La part des programmes de l'Aide pour le commerce qui visent à l'égalité entre les sexes dans le secteur des services est relativement faible (6% de l'ensemble des engagements des donateurs bilatéraux liés à l'égalité entre les sexes). Les services offrent pourtant des possibilités importantes de promouvoir l'égalité entre les sexes. Les femmes sont souvent moins bien représentées comparativement dans le secteur des services, en particulier ces dernières années, où l'emploi a fortement progressé dans ce secteur. Dans les pays à revenu faible et moyen inférieur, 38% de femmes travaillaient dans le secteur des services en 2017, contre 25% en 1991 (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020^[33]). En outre, le nombre d'entreprises de services gérées par des femmes plutôt que des hommes est beaucoup plus élevé, en particulier dans les régions auxquelles l'Aide pour le commerce est le plus souvent destinée (Afrique subsaharienne, Asie de l'Est et Asie du Sud).

Le décalage entre la participation des femmes au secteur des services et le soutien dont elles bénéficient au titre de programmes d'Aide pour le commerce peut être l'occasion de tenter des politiques plus ciblées. Il est fréquent que les femmes travaillent et détiennent des entreprises dans le commerce de détail et les services à la personne ainsi que dans les communications et les autres services aux entreprises. Les secteurs où les petites entreprises appartenant à des femmes enregistrent la part la plus importante des exportations sont le tourisme et les services liés aux voyages: agences de voyage, voyagistes, hôtels et restaurants, ainsi que services de transports, notamment. Le tourisme est non seulement une source d'emploi féminin importante, mais offre aussi aux femmes chefs d'entreprise des débouchés concrets de commerce international. Par ailleurs, le tourisme a été un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19 et ne s'est pas encore rétabli, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen inférieur.

La répartition géographique des engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes diffère de celle du montant total des engagements d'Aide pour le commerce. En 2020, 48% des engagements d'Aide pour le commerce comportant un volet relatif à l'égalité entre les sexes se sont situés en Asie, suivie de l'Afrique (28%), de l'Amérique (7%), de l'Europe (4%) et de l'Océanie (2%) (figure 3.12) (Figure 3.12). Ces différences s'expliquent en partie par la fréquence des projets de transport et d'infrastructure centrés sur l'égalité entre les sexes en Asie, le volume moyen des engagements par projet étant souvent plus élevé pour ce type de projet. Ainsi, en 2020, 78% des engagements liés à l'égalité entre les sexes (soit l'équivalent de 5,6 milliards d'USD) en Asie ont concerné le secteur du transport et du stockage, contre 11% (soit 387 millions d'USD) en Afrique. En Afrique, 50% des engagements (soit 1,8 milliard d'USD) axés sur l'égalité entre les sexes ont concerné l'agriculture, la foresterie et la pêche, contre 9% pour ce secteur en Asie. Il existe donc des possibilités importantes d'accroître le soutien lié à l'égalité entre les sexes en Afrique. Il serait aussi possible de mieux intégrer la perspective de l'égalité entre les sexes dans les projets d'Aide pour le commerce dans tous les secteurs, particulièrement en Asie où le soutien est fortement concentré dans le transport et le stockage.

Figure 3.12. Engagements d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, par région, 2020



Note: Engagements d'Aide pour le commerce des membres du CAD en 2020.

Source: D'après OCDE (2022^[5]), OECD.Stat, système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/>.

Les projets d'Aide pour le commerce se rapportant à l'égalité entre les sexes doivent être mesurés comme il se doit pour assurer un suivi approprié des projets visant à promouvoir cette égalité, en améliorant

l'efficacité et éviter tout risque de projets qui seraient menés uniquement pour des raisons d'image. L'OCDE a élaboré un manuel sur le marqueur de l'égalité entre les sexes du CAD pour aider les donateurs à rendre compte efficacement de leurs projets et programmes visant à l'égalité entre les sexes. Elle y propose des conseils et des exemples de bonnes pratiques garantissant une mesure et un suivi efficaces de l'APD se rapportant à l'égalité entre les sexes (OCDE, 2016) (OECD, 2016^[36]). En outre, lors de la définition des programmes d'Aide pour le commerce liés à l'égalité entre les sexes, il importe de veiller à ce que ces programmes ciblent les femmes dans les secteurs où elles sont actives et dirigent des entreprises, et répondent à certains des obstacles auxquels elles se heurtent. Dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce de 2020, l'OCDE et l'OMC ont relevé un certain nombre de domaines d'action où des interventions ciblées au titre de l'Aide pour le commerce peuvent être efficaces (encadré 3.3). Ces catégories de projets sont décrites plus avant dans le rapport de 2022 de l'OMC sur l'*Examen global de l'Aide pour le commerce* (OMC, 2022) (WTO, 2022^[37]).

Encadré 3.3. Programmes d'Aide pour le commerce se rapportant à l'égalité entre les sexes: principaux domaines d'intervention

L'Aide pour le commerce peut contribuer à remédier à un certain nombre des obstacles rencontrés par les femmes dans le domaine commercial. Elle peut constituer un instrument efficace à l'appui de l'égalité entre les sexes en proposant des programmes centrés sur les principaux domaines suivants:

Accès au financement

Un des obstacles bien connus auxquels se heurtent les entreprises détenues et dirigées par des femmes est celui de l'accès au financement, en particulier au financement commercial (Korinek, Moisé et Tange, 2021); (OMC/Banque mondiale, 2020); (ITC, 2019) (Korinek, Moisé and Tange, 2021^[38]); (WTO/World Bank, 2020^[33]); (ITC, 2019^[39]). Ce problème touche particulièrement les entreprises exportatrices, car vendre à l'étranger peut comporter des risques plus importants de non-paiement, de retard, d'interopérabilité des systèmes et de recours juridiques peut-être plus limités. Le crédit commercial comble le retard de financement entre le moment où est passé un contrat de produits ou de services et le délai de paiement après la livraison. Cependant, le commerce international étant perçu comme plus risqué que la vente à une clientèle nationale, les attentes des établissements financiers concernant la solvabilité, les renseignements de diligence raisonnable, les garanties et les états financiers sont généralement plus élevées que pour l'accès aux services de crédit intérieurs (OMC/Banque mondiale, 2020) (WTO/World Bank, 2020^[33]). Les programmes d'Aide pour le commerce pourraient viser à remédier à certaines des lacunes en matière d'accès au financement, notamment dans le domaine du financement des exportations.

Réseautage et plateformes numériques

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance des plateformes numériques et des achats et des ventes en ligne. Au niveau mondial, pendant la pandémie, les entreprises qui ont fait part d'une proportion accrue de ventes en ligne ont aussi plus souvent déclaré une augmentation de leurs ventes (Facebook, 2021) (Facebook, 2021^[40]). En outre, les entreprises détenues et dirigées par des femmes pratiquent au moins autant les ventes en ligne que leurs homologues masculines (Korinek, Moisé et Tange, 2021) (Korinek, Moisé and Tange, 2021^[38]), en partie du fait des secteurs d'activité où elles sont présentes, comme le commerce de détail, et aussi parce que, par rapport aux entreprises masculines, elles vendent davantage aux particuliers qu'aux autres entreprises. Cependant, les entrepreneuses et les femmes propriétaires d'entreprises disposent souvent de réseaux commerciaux moins nombreux et moins étendus que leurs homologues masculins (ITC, 2019); (Korinek, Moisé et Tange, 2021) (ITC, 2019^[39]); (Korinek, Moisé and Tange, 2021^[38]). En offrant une plateforme permettant aux entrepreneuses de dialoguer avec les clients et les fournisseurs de produits et de services, il est possible de remédier à certaines de ces lacunes.

Facilitation des échanges et infrastructure liée au commerce

L'insuffisance des infrastructures reste un obstacle majeur au commerce dans nombre de pays partenaires. En augmentant la productivité du travail et en abaissant les coûts de production et de transaction, une infrastructure économique de qualité renforce l'activité économique et les échanges, et peut contribuer à la diversification économique (OCDE/OMC, 2019) (OECD/WTO, 2019^[41]) et à des retombées plus inclusives. Les investissements d'infrastructure peuvent rapprocher la population des marchés et des emplois. Il importe de permettre à davantage de personnes d'accéder à des emplois liés au commerce, car ces emplois sont en général mieux rémunérés, relèvent plus souvent du secteur formel et sont situés dans des entreprises à plus forte productivité. Cet aspect est particulièrement important pour les femmes qui sont en général moins payées, et ont plus de chances de travailler dans le secteur informel et d'exercer un emploi de moindre qualité.

Promotion du commerce et préparation des entreprises à l'exportation

La promotion du commerce fait partie des principaux instruments de la politique commerciale. Les pays de l'OCDE assurent un appui complet à leurs exportateurs par l'intermédiaire de leurs organismes de

promotion du commerce. Un nombre important de programmes d'Aide pour le commerce proposent une assistance technique aux entreprises féminines et les aident à renforcer leurs capacités pour être en mesure de promouvoir leur activité à l'exportation et de se préparer à exporter. Dans certains cas, cela suppose de mettre des produits locaux en conformité avec les normes internationales et d'aider des entreprises à obtenir des certifications. D'autres programmes offrent des services visant à promouvoir les exportations de ces entreprises à l'étranger par la participation aux chaînes d'approvisionnement et aux circuits de distribution. D'autres encore renseignent sur les procédures de dédouanement, les prescriptions en matière de licences et la façon de tirer parti de l'accès aux marchés procuré par des accords commerciaux.

Note: Voir OMC (2022^[37]) pour une description plus complète des catégories de l'Aide pour le commerce mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes.

Références

- Andrenelli, A. et J. López González (2019), "Electronic transmissions and international trade - shedding new light on the moratorium debate", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, <https://doi.org/10.1787/57b50a4b-en>. [27]
- Facebook (2021), *Global State of Small Business Report*, <https://about.fb.com/wp-content/uploads/2021/09/Global-State-of-Small-Business-Report-September-2021.pdf>. [40]
- G-20 (2021), *G20 Ministerial Statement on Trade and Investment*, <http://www.g20.utoronto.ca/2021/211012-trade.html>. [21]
- Garsous, G. et S. Worack (2021), "Trade as a channel for environmental technologies diffusion: The case of the wind turbine manufacturing industry", *Documents de travail de l'OCDE sur le commerce et l'environnement*, n° 2021/01, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce70f9c6-en>. [17]
- OIT (2021), "Bâtir un avenir plus équitable: les droits des femmes au travail et en milieu de travail au cœur de la reprise post-COVID", *note de synthèse de l'OIT*, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_814505.pdf. [29]
- OIT (2020), *COVID-19: tackling the Jobs Crisis in the Least Developed Countries*, https://www.un.org/ohrlls/sites/www.un.org.ohrlls/files/covid-19_tackling_the_jobs_crisis_in_the_ldcs.pdf. [31]
- GIEC (2022), *Climate Change 2022 - Impact, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policymakers*, https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf. [15]
- ITC (2019), *From Europe to the World: Understanding Challenges for European Businesswomen*, <https://intracen.org/media/file/5841>. [39]
- Korinek, J., E. Moisé et J. Tange (2021), "Trade and gender: A Framework of analysis", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 246, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6db59d80-en>. [38]

- Levin, K., S. Boehm et R. Carter (2022), *6 Big Findings from the IPCC 2022 Report on Climate Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Institut des ressources mondiales, <https://www.wri.org/insights/ipcc-report-2022-climate-impacts-adaptation-vulnerability> (date de consultation: 15 juillet 2022). [14]
- López González, J. et J. Ferencz (2018), "Digital Trade and Market Openness", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, No. 217, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1bd89c9a-en>. [25]
- López González, J. et S. Sorescu (2021), *Coopération pour le développement 2021: Pour une transformation numérique juste*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce08832f-en>. [26]
- Mattoo, A. (2020), *The Evolution of Deep Trade Agreements*, Groupe de la Banque mondiale, Washington. [10]
- Moisés, E. et S. Rubínová (2021), "Sustainability impact assessments of free trade agreements: A critical review", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 255, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/65b1a07e-en>. [19]
- Nemoto, T. et J. López González (2021), "Digital trade inventory: Rules, standards and principles", *Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale*, n° 251, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9a9821e0-en>. [28]
- OCDE (2022), *DAC gender equality policy marker*, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm> (date de consultation: 15 juillet 2022). [35]
- OECD (2022), *OECD.Stat, système de notification des pays créanciers*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?ThemeTreeld=3> (date de consultation: 15 juillet 2022). [5]
- OCDE (2022), *The SDG Financing Lab*, <https://sdg-financing-lab.oecd.org/?country=Belgium&distribution=providers&sdg=1> (date de consultation: 15 juillet 2022). [8]
- OCDE (2021), *Building more resilient and sustainable global value chains through responsible business conduct*, Éditions OCDE, Paris, <https://mneguidelines.oecd.org/Building-more-resilient-and-sustainable-global-value-chains-through-responsible-business-conduct.pdf>. [9]
- OCDE (2021), *Coopération pour le développement 2021: Pour une transformation numérique juste*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ce08832f-en>. [23]
- OCDE (2021), *Déclaration du CAD de l'OCDE sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques*, <https://www.oecd.org/fr/cad/comite-d-aide-au-developpement/declaration-cad-changements-climatiques-cop26.pdf>. [20]
- OCDE (2021), *OECD Work on Trade and Environment: A retrospective 2008-2020*, <https://www.oecd.org/trade/topics/trade-and-the-environment/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [16]
- OCDE (2021), *La pandémie n'a pas amélioré la situation pour les femmes*, <https://www.oecd.org/coronavirus/fr/les-donnees-dechiffrees/la-pandemie-n-a-pas-ameliore-la-situation-pour-les-femmes> (date de consultation: 15 juillet 2022). [30]

- OCDE (2020), *COVID-19 and global value chains: Policy options to build more resilient production networks*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-value-chains-policy-options-to-build-more-resilient-production-networks-04934ef4/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [13]
- OCDE (2020), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A new way to invest in People and Planet*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e3c30a9a-en>. [2]
- OCDE (2020), *Leveraging digital trade to fight the consequences of COVID-19*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/leveraging-digital-trade-to-fight-the-consequences-of-covid-19-f712f404/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [24]
- OCDE (2019), *Trade and the Environment*, <https://www.oecd.org/trade/topics/trade-and-the-environment/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [18]
- OCDE (2019), *Transition Finance Toolkit: Financing the journey to sustainable development.*, <https://www.oecd.org/dac/transition-finance-toolkit/Transition-Finance-Infographic.pdf> (date de consultation: 15 juillet 2022). [3]
- OCDE (2016), *Manuel relatif au marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme établi par le CAD-OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf>. [36]
- OCDE (2015), *OECD DAC Rio Markers for Climate: Handbook*, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/dac/environment-development/Revised%20climate%20marker%20handbook_FINAL.pdf. [22]
- OCDE /ONU-Femmes (2021), "Gender-responsive COVID-19 recovery: Strengthening country systems through official development assistance and gender-responsive budgeting", *Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement*, n° 42, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/edb0172d-en>. [34]
- OCDE/OMC (2019), *Panorama de l'Aide pour le commerce 2019: Diversification et autonomisation économiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/18ea27d8-en>. [41]
- ONU (2022), *Décennie d'action: Dix ans pour transformer notre monde*, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/decade-of-action/> (date de consultation: 15 juillet 2022). [1]
- ONU (2015), *Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/241/04/PDF/N1524104.pdf?OpenElement>. [4]
- Groupe de réflexion interinstitutions de l'ONU sur le financement du développement (2022), *Financing for Sustainable Development Report 2022*, publication des Nations Unies, <https://developmentfinance.un.org/fsdr2022>. [6]
- Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (2021), *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202022%20refinement_Fre.pdf. [7]

- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2021), *L'économie circulaire, cruciale pour l'Accord de Paris*, <https://unfccc.int/fr/news/l-economie-circulaire-cruciale-pour-l-accord-de-paris> [12]
- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2015), *The Paris Agreement*, <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement> (date de consultation: 15 juillet 2022). [11]
- Forum économique mondial (2021), *Global Gender Gap Report 2021*, <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021/>. [32]
- OMC (2022), *Examen global de l'Aide pour le commerce*. [37]
- OMC/Banque mondiale (2020), *Les femmes et le commerce: Le rôle du commerce dans la promotion de l'égalité hommes-femmes*, https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/women_trade_pub2807_f.pdf. [33]

Notes

¹ Entre 2015 et 2020, le montant total de l'APD a atteint en moyenne 198,4 milliards d'USD par an.

² Le financement de la transition renvoie au fait que les besoins de financement des pays en développement évoluent lorsqu'ils passent d'un groupe de revenu à l'autre, et aux instruments et mesures de financement auxquels ces pays ont droit. Pour de plus amples renseignements, voir: [Transition Finance Toolkit - OECD](#).

³ Voir l'annonce par l'OMC de plans visant à accélérer les mesures en faveur du commerce et de l'environnement, https://www.wto.org/french/news_f/news22_f/envir_13jun22_f.htm.

⁴ Voir l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique: https://www.wto.org/french/tratop_f/ecom_f/jiecomcapbuild_f.htm.

⁵ Le Forum économique mondial a répertorié huit nouveaux pôles d'emploi à l'aide de nouvelles méthodologies élaborées en collaboration avec LinkedIn/ Economic Graph Team. Les femmes sont sous-représentées dans six d'entre eux: informatique en nuage, données et intelligence artificielle, ingénierie, conception de produits, vente et commercialisation. Les femmes sont souvent mieux représentées dans seulement deux familles d'emplois nouveaux: personnes et culture, et contenus.

⁶ Pour de plus amples renseignements sur le projet Markets for Change, voir: <https://www.undp.org/pacific/publications/markets-change-fiji-solomon-islands-and-vanuatu-project>.

⁷ D'après le BIT, il est difficile d'obtenir des statistiques détaillées sur l'emploi des femmes dans le secteur des transports. Lorsque ces données sont disponibles, elles indiquent une très faible participation des femmes. Ainsi, on estime à seulement 1 à 2% le nombre de femmes marins dans l'ensemble de la main-d'œuvre maritime mondiale (données de 2013). Voir la note de synthèse du BIT sur les femmes dans le secteur des transports, à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/briefingnote/wcms_234883.pdf.